AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-6-77431673

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° ~~88.66.15~~ Poste 571
66.21.32

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant M. JOURNET

BULLETIN N° 92 DE MAI 1977 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

CE QUE LES VITICULTEURS PEUVENT ATTENDRE DES PIEGES A PHEROMONE DESTINES A CAPTURER LES PAPILLONS D'EUDEMIS DE LA VIGNE

Récemment, un nouveau type de piège permettant de capturer les papillons d'Eudémis de la vigne a été mis sur le marché. L'attractif de ce piège est constitué par une phéromone de synthèse, identique à la substance chimique émise par les femelles vierges, spécifique de chaque espèce, et qui attire les papillons mâles. Une petite quantité de phéromone de synthèse, spécifique de l'Eudémis, imprègne une capsule en caoutchouc placée sur le fond du piège. Les papillons mâles, attirés, volètent dans le piège et s'engluent sur le fond disposé à cet effet. Il suffit ensuite de les dénombrer régulièrement.

Ces pièges, appelés également pièges sexuels, ne sont pas nouveaux. Ils sont utilisés depuis plusieurs années par la Station d'Avertissements des Pays de la Loire pour le carpocapse des pommes et des poires et la teigne du poireau. Ce type de piège est très intéressant car il est attractif, sélectif et son emploi est facile.

Mais son utilisation, récente pour l'Eudémis, ne permet pas encore l'interprétation du nombre de captures pour préciser l'opportunité d'un traitement et encore moins sa période d'application.

Les viticulteurs qui feraient l'acquisition de pièges à phéromone pour l'Eudémis doivent savoir qu'il n'est intéressant que pour déceler la présence ou l'absence du parasite, ce qui est loin d'être négligeable, en raison de l'importance très variable des populations. Si les captures sont nulles ou très faibles, le risque d'attaque est inexistant. Par contre, si des Eudémis sont pris , on peut seulement en déduire que des dégâts sont possibles, non certains. L'intensité de l'attaque, la date la plus favorable à l'intervention, par contre, ne peuvent être précisées que par d'autres observations, plus difficiles (nombre et évolution des oeufs), que la Station d'Avertissements réalise et dont elle fait bénéficier les viticulteurs dans ses bulletins.

Les premières captures, toujours très précoces avec le piège sexuel, ont déjà eu lieu depuis une dizaine de jours. Il est évidemment beaucoup trop tôt pour envisager un traitement contre l'Eudémis qui, s'il est nécessaire, n'interviendra pas avant plusieurs semaines. La Station donnera, dans les prochains bulletins, de nouvelles informations sur l'évolution de l'Eudémis.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores continuent d'être très faibles et sont souvent nulles. Par contre, quelques taches pourraient, éventuellement, apparaître dans le courant de la semaine du 16 au 21 Mai. Il est donc conseillé d'exécuter un nouveau traitement, qui pourrait être le dernier dirigé contre les contaminations primaires, pendant la semaine du 16 au 21 Mai.

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, les arboriculteurs doivent se méfier davantage de cette affection que de la tavelure. D'autre part, les conditions climatiques sont assez favorables à l'oïdium dont les germes sont nombreux sur les pousses oïdiées primaires. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement qui pourra être mixte avec celui dirigé contre la tavelure.

ARAIGNEE ROUGE - Les pullulations sont très locales. Les arboriculteurs devront s'assurer de la présence du parasite en nombre suffisant, avant d'exécuter une intervention. En aucun cas, il n'y a lieu d'effectuer un traitement acaricide systématique.

PSYLLES DU POIRIER - PUCERONS - Ces insectes doivent continuer d'être surveillés, en particulier les psylles du poirier. Si une intervention contre les psylles est

.../...

nécessaire, on peut utiliser notamment :

le méthidation : 30 gr./hl.
le phosmet : 50 gr./hl.
le monocrotophos : 30 gr./hl.
le vamidothion : 50 gr./hl.

Ces doses sont exprimées en grammes de matière active par hl. d'eau.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Le vol est commencé, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE - Comme il a été indiqué dans la dernière note, les pullulations sont extrêmement rares. Une intervention ne se justifie que très exceptionnellement et, dans tous les cas, après un contrôle de la présence du parasite.

CEREALES

ORGE D'HIVER ET ESCOURGEON

RHINCHOSPORIOSE - Le développement de cette maladie est arrêté, en conséquence il est inutile d'intervenir.

OIDIUM - Cette maladie est présente dans les emblavures mais ne présente actuellement aucun caractère de gravité.

PUCERONS - On constate la présence des pucerons du feuillage, mais il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant. Attendre de prochaines informations.

BLE D'HIVER

PIETIN VERSE - Il est inutile d'intervenir contre cette maladie, le seuil d'intervention n'a, en effet, jamais été atteint lors de nos observations. De plus, le stade d'exécution possible du premier traitement est actuellement dépassé.

SEPTORIOSE - La maladie a été constatée, mais il n'y a pas lieu d'intervenir. Attendre des informations de la Station.

OIDIUM - Dans quelques emblavures de variétés sensibles (Hardi), semées à forte densité, on constate la présence de l'oïdium. Actuellement cette maladie ne présente aucun caractère de gravité. Dans ces conditions, il est inutile d'intervenir dans la majorité des cas.

PUCERONS - Des colonies de pucerons sont notées dans la plupart des parcelles, mais elles sont stationnaires ou évoluent lentement. En conséquence, aucune intervention ne se justifie actuellement. De plus, la présence de coccinelles a été constatée dans de nombreuses cultures.

DEGATS DE GEL SUR BLE D'HIVER - A la suite des gelées tardives du 31 Mars et du 9 Avril, des dégâts sur blé d'hiver, dont les manifestations évidentes viennent seulement d'apparaître, ont été, localement et en particulier, constatés dans le Nord-Est du département de Maine-et-Loire.

En effet, le 9 Avril dernier, la station météorologique d'ANGERS-AVRILLE a enregistré une température de - 7°9 au sol, en l'absence de vent. Dans ces conditions, on peut penser que des températures de - 8° à - 10° ont pu se produire dans les cultures.

A cette date, des variétés précoces, telles que "Capitole", ayant reçu une fumure azotée dans le courant Janvier, étaient, de ce fait, sensibles à cet accident.

Les premiers dégâts, visibles depuis le début de Mai, dans certaines cultures, se présentent ainsi :

- On constate d'abord une verse. Les plantes, encore vertes dans leur partie supérieure, se couchent.
- La base des tiges, sous le premier noeud, parfois même au-dessus, est nécrosée et de couleur marron ou noire.
- La partie de la tige atteinte présente un diamètre inférieur à celui d'une tige normale et s'aplatit.
- D'après nos constatations, les orges d'hiver et les escourgeons semblent moins touchés.

Ces symptômes peuvent prêter à confusion avec les manifestations du piétin verse et de la fusariose du pied. Un examen attentif permet cependant de les différencier.

La conduite à tenir devant de tels dégâts dépend du pourcentage de talles atteintes. Si ce pourcentage est élevé, supérieur à 60 %, il est conseillé d'ensiler.

Attention ! - ne pas confondre avec les symptômes du piétin verse. S'il s'agit de dégâts de gel, aucun traitement chimique n'est à effectuer.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des
" PAYS DE LA LOIRE " :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 11 MAI 1977